











Communiqué de presse Paris, le 1^{er} mars 2023 En direct du Salon International de l'Agriculture

100 % collecté, 100 % recyclé d'ici à 2030 : Un plan d'actions ambitieux pour A.D.I.VALOR pour augmenter le recyclage des déchets agricoles

A.D.I.VALOR incarne l'engagement du monde agricole pour le recyclage des déchets. Avec des résultats 2022 une fois de plus en progression, l'éco-organisme se fixe un plan d'actions ambitieux pour 2023 afin de tendre vers le 100 % collecté, 100 % recyclé d'ici à 2030.

Christophe Grison et Ronan Vanot, respectivement président et directeur général d'A.D.I.VALOR, font le point à l'occasion d'une conférence de presse au Salon International de l'Agriculture, le 1^e mars 2023.

Les acteurs agricoles toujours plus mobilisés : 93 000 tonnes de déchets collectées en 2022

Cette année 2022 montre, une fois de plus, que l'ensemble des acteurs – agriculteurs, distributeurs, metteurs en marché – se sont mobilisés afin de collecter **93 000 tonnes de déchets**, soit 4 000 tonnes de plus que l'année précédente. Ces déchets sont **recyclés** à près de **90 %**.

Ils concernent notamment les emballages vides, les films agricoles, les ficelles et filets.

Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR, se félicite : « la réussite de la filière vient de la mobilisation de l'ensemble des acteurs et en premier lieu des agriculteurs qui s'investissent pleinement pour trier, préparer et déposer leurs déchets. C'est grâce à l'engagement de tous, que chaque type de déchets peut être collecté et A.D.I.VALOR peut ainsi optimiser leur valorisation ».

80 % des déchets agricoles à recycler en France d'ici à 2025

Véritable enjeu environnemental, la relocalisation du recyclage dans les territoires français s'accélère. Ainsi, l'éco-organisme s'est fixé l'objectif de recycler **80 % des déchets agricoles dans l'Hexagone d'ici à 2025**. Pour cela, A.D.I.VALOR est en partenariat avec plusieurs groupes industriels pour l'extension de l'usine Suez à Landemont (49) et pour la création de plusieurs nouvelles unités :

- **RecyOuest** (ficelles et filets) : inauguration en 2022
- Plasticlean (films de paillage) : inauguration en 2023
- **Novus** (big-bags): inauguration fin 2023
- Néoplast (films d'élevage) : inauguration courant 2024

De nouveaux programmes de collecte pour tendre vers le 100 % collecté, 100 % recyclé

En 2023, tous les acteurs de la filière de gestion des déchets agricoles restent engagés et proactifs pour tendre vers les objectifs du **100 % collecté et 100 % recyclé à l'horizon 2030**.

Ainsi, A.D.I.VALOR élargit son périmètre d'action et noue des partenariats pour la mise en place de :

- la collecte et du recyclage des emballages de nutrition animale avec la création par la filière de l'organisme VALORALIM ;
- la collecte des emballages vides de semences de betteraves en coopération avec la filière (UFS, ARES, SEMAE, les distributeurs, les sucreries et les planteurs) ;
- la collecte et le recyclage des pots horticoles plastiques professionnels avec VALHOR l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Autre nouveauté, les départements des Outre-mer intègrent progressivement le fonctionnement national d'A.D.I.VALOR :

- ECODIAM, organisme de collecte et de recyclage des déchets agricoles en Martinique, a signé la convention cadre d'A.D.I.VALOR et vise un **taux de collecte de 75** % d'ici à **2026**.
- Les organismes de la Réunion (ECO AGRI Réunion) et de la Guadeloupe (AGRIVALOR Guadeloupe), ainsi que les chambres d'Agriculture de Guyane et de Mayotte ont signé une lettre d'intention et s'engagent à intégrer le processus d'ici à 2024.

Ronan Vanot, directeur général d'A.D.I.VALOR, indique « l'année 2023 s'annonce riche en évolutions pour A.D.I.VALOR avec des nouveaux programmes de collectes et des nouvelles capacités de recyclage en France. Nous souhaitons améliorer la performance du système à tous les niveaux : la collecte, le recyclage, la prévention de la production de déchets et l'éco-conception à travers notamment la mise en place d'une éco-modulation des éco-contributions. Nous sommes bien en route vers le « 100% collecté, 100% recyclé » ! ».

A.D.I.VALOR est une initiative soutenue par les pouvoirs publics et notamment, depuis 2016, par le ministère en charge de l'Écologie avec la signature d'un accord-cadre qui a été prorogé en 2021 jusqu'à la fin 2023. Il sera alors temps de faire le bilan de ce 2^e accord-cadre et de s'accorder sur des engagements pour que la filière soit encore plus efficiente.

Chiffres clés A.D.I.VALOR

300 000 agriculteurs trient, préparent et apportent leur emballages et plastiques usagés

1 300 opérateurs de collecte

350 metteurs en marché, industriels ou importateurs contribuent au financement de la filière

110 entreprises de collecte de déchets partenaires d'A.D.I.VALOR

8 500 points de collecte dans toute la France

A propos d'A.D.I.VALOR

A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) est une **initiative volontaire et collective** de **l'ensemble de la profession agricole** depuis 2001.

300 000 agriculteurs trient, préparent et apportent leurs emballages et plastiques usagés.

1 300 opérateurs de collecte (principalement coopératives et négociants agricoles) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes.

Plus de **350 metteurs en marché, industriels ou importateurs**, contribuent au financement de la filière, via une éco-contribution spécifique.

Pour en savoir plus : <u>www.adivalor.fr</u>, <u>LinkedIn</u>, <u>Twitter</u>, <u>Facebook</u>

Contacts presse

Agence Communicante

Sarah TALEB – sarah.taleb@communicante.fr – 06 73 80 93 65 Caroline CHADAL – caroline.chadal@communicante.fr – 06 78 34 98 53